

CONSEIL d'ADMINISTRATION DE LIGUE EN VISIO CONFERENCE

Mercredi 29 novembre – 20h30
Zoom

ORDRE DU JOUR

Présents : N. HAY – F. CAILLE – A. LE BAIL – A. BETOLLO – M. CROIX – L. MEUTELET

Absents excuses : M. CARASSAI. – G. FORTUIT – T. SOULIS. – S. CROSNIER

Invités : M. BADELIER – C. FRANCOIS – D. FRIZZA – F. THERAUD (Président CODEP 37)

1. Administration, Informations générales

• Nouveaux statuts fédéraux par Nicolas Hay

Les statuts de la FFTRI évoluent, et le mode électoral sera différent d'actuellement et ce pour les prochaines AG électives (loi sports 2021) de la FFTRI et la Ligue,

→ Chaque club aura un nombre de voix proportionnel au nombre de licenciés

FFTRI : Il n'y aura plus de bureau exécutif → 1 seul CA dans l'opérationnel passant de 32 membres élus à 21 membres élus (5 à 8 vice-présidents + président + secrétaire + trésorier) + 4 membres non élus (2 représentants athlètes haut niveau + 1 représentant des officiels (niveau régional) + 1 représentant des entraîneurs (minimum DEJEPS))

→ La répartition des sièges est définie fonction des scores de l'élection avec la liste vainqueur obtient 60% des sièges – la 2nd liste 30% - la 3^{ème} liste 10% - Il doit y avoir parité F / H.

→ Quorum de participation aux AG élective doit être de 50% des votants – AG ordinaire 40%,

LIGUE :

→ Déclinaison pour les ligues entre 2025 et 2028

→ Déclinaison pour les CODEP d'ici 2028

→ Proposition d'un CA début janvier

→ Doit être défini le nbr de siège (6 minimum)

→ Nous devons tendre à la parité

→ Une AG extraordinaire sera mise en place au 1^{er} trimestre 2024 pour valider nos propositions d'évolution de statuts, et ce en amont de l'AG ordinaire,

→ La 1^{ère} AG élective pour la Ligue avec ces évolutions sera au 1^{er} trimestre 2025.

• Point sur les adhésions – licences

1417 licences validées

426 licences en attentes

81 licences sous bordereaux

= 1964 licences au total

• Points pass compétition 2023

Pas d'écart significatif entre le décompte fédéral et celui de la Ligue. Un rapprochement est en cours. D'ici la fin de l'année, la Ligue recevra, via NJUKO, le produit des pass compétition 2023, puis réglera la part FFTRI.

• Retour sur la journée des clubs et organisateurs par Nicolas Hay

25 personnes présentes (un peu moins que les années précédentes).

De nombreux sujets abordés et une journée de travail productif.

• **Assemblée Générale 2024**

Un cahier des charges a été transmis aux structures pour accueillir l'AG → pas de retour actuellement

Quand ? Entre le 11 mars et le 11 avril (éviter le week-end du 30 mars avec lundi 1^{er} avril férié).

Sous quelle forme ? Demande de Nicolas de faire l'AG électorale de 2025 en présentiel. En fonction cette année (selon les modalités) faire assemblée générale extraordinaire et ordinaire le même jour.

Il est proposé de faire l'AG en visio (plus de clubs seront présents, moindre coût, faciliter de logistique). Les vendredi 15 ou 22/03 semble des dates idéales. La date retenue sera communiquée très prochainement

2. Communication

• **Bilan 2023 – perspectives 2024**

Présentation des outils de communication utilisés en 2023 (site internet – réseaux sociaux – newsletter)

Rappel des prestations communication proposées en 2023 sous forme de pack et les actions réalisées (4 sessions formations – 2 packs annuels – 2 packs event)

Proposition d'un nouveau pack pour 2024 → Pack classique : 100€

Evoquer le projet de développement des partenariats privés

3. Finances

• **Point à date**

- Aucun problème concernant les finances – les fonds associatifs restent confortables. Le bilan de l'exercice 2023 devrait être positif.
- Pas de créance douteuse à date. Les dernières factures – stage jeunes et formation BF2 – ainsi que quelques rappels seront envoyés ce week-end.
- Les factures d'intervenants, de prestataires, fournisseurs 2023 doivent être adressées à la Ligue avant la fin de l'année.

• **Matériel d'organisation**

- Est évoqué l'investissement dans l'achat de chasubles type swimrun = proposition de mise en place d'une étude pour évaluer les besoins réels en matériel.
- Proposition d'acquiescer un second kit de visuels (oriflammes, banderoles, arche) pour faciliter les organisateurs avec un stockage à Orléans et un second dans le 37, par exemple.
- 4 à 8 bouées de couleurs différentes de type bouées régates (petite taille en forme de tube vertical)

• **Coûts sur les classés en 2024**

Facturation 2€ / classé

- Question sur le swimrun et le swimbike : Que fait-on ?
- Swimrun : il est proposé d'appliquer les tarifs du Run & Bike pour le swimrun soit 0€ / classé.
- Swimbike : il est proposé d'adopter le tarif identique au triathlon soit 2€ / personne sur format S et supérieur.
- Proposition de ne plus facturer les 2€ / classés sur les épreuves nationales (exemple à Vierzon et Châteauroux cette année) = voté par l'ensemble des membres présents

Ces dispositions rentreront en vigueur pour la saison 2024 suite à l'AG.

4. Vie Sportive

• **Validation du calendrier 2024 des organisations en LR Centre-VL**

Validation du calendrier 2024.

• **Validation des cahiers des charges organisateurs CJ / CH Régionaux + D3**

Validation du calendrier Challenge Jeunes

Proposition accueil D3 triathlon :

- Le 28 avril à Cepoy
- 25 mai à Villiers-sur-Loir

D3 Duathlon

- 14 avril à St-Cyr-sur-Loire

Validation des dates pour les Championnats Régionaux Jeunes + Adultes

Demande du CA de recontacter le club de Blois (Triathlon du Domino du 5 mai), le souhait étant que cette manifestation soit support du Ch. régional jeunes et de la D3 régional (date idéale sportivement pour ce public). Il ne paraît pas logique sportivement, que cet événement soit support du Ch. régional jeunes sans être support de la D3 régional.

- **Projet de DTR dans le cadre du CJ**

Présentation du projet de DTR pour assurer la bonne tenue des épreuves du Challenge Jeunes → même défraiements que pour les arbitres principaux.

Volonté de trouver des personnes impliquées, qui connaissent bien le milieu du triathlon et l'organisation de manifestation (possibilité de faire appel à un arbitre en tant que DTR)

Validation du coût du label du Challenge Jeunes à 100€ permettant le défraiement d'une partie de ces frais de DTR.

- **Formation BF1 avec le C'CMTRI**

Proposition de mise en place avec Ligue de la formation BF1 au sein du club de Chartres Métropole Triathlon.

En temps normal, prise en charge par le CODEP du territoire, mais il n'y a pas de CODEP en Eure-et-Loir.

Mise en place d'une convention Ligue - club, afin de bénéficier de cette formation. Demande dans la convention, que le club s'engage à s'impliquer davantage dans les actions régionales (participation au Challenge Jeunes et aux stages jeunes proposés par la Ligue...) et à ne pas proposer de stage club sur les mêmes périodes que les stages de ligue.

5. Questions diverses

Pas de questions diverses